

Droit à l'image et droit à l'information

Par julia, le 30/11/2007 à 18:49

Bonsoir, j'ai une dissertation en intro au droit et nous n'avons pas abordé ce point en cours pour le moment ou très peu, et j'ai beaucoup de mal à savoir ce que doit contenir ma dissert, je sais que la publication d'une image est licite s'il s'agit d'un évènement d'actualité et si la personne est mêlée à cet évènement (victime, acteur, témoin.. ect) mais je sais également que le l'information est un élément fondamental de la démocratie et que parfois le droit à l'information empiète sur le droit) l'image, quelqu'un pourrait-il m'aider à déterminer les grands axes de ma dissert

est ce que le fait de parler en premieu lieu du resspect de la vie privée puis d'aborder le droit à l'image et le droit à l'informatique pourrait être une bonne idée??

merci d'avance... Իւշույթ ուշիշութականին իրանականին իրանականի արտասարա unknown

Par Stéphanie_C, le 01/12/2007 à 11:56

Bonjour,

Peux-tu nous donner une ébauche de plan plus détaillée (voir article 7 de la charte) ? Merci.